

Homélie sur sainte Anne

Ni Matthieu, ni Marc, ni Luc, ni Jean ne nous disent rien de sainte Anne, la mère de Marie. On sait son nom et peu de choses par les évangiles apocryphes. Comme, à propos des « apocryphes » on dit un peu n'importe quoi je fais une mise au point.

Très tôt on a mis par écrit des paroles de Jésus, des récits de miracles ou bien sa Passion. Mais, sans doute au milieu des années 60, un peu plus d'une trentaine d'années après la mort de Jésus, on a eu l'idée de rassembler tout ce matériau et on a rédigé un premier évangile, c'est-à-dire un récit continu qui commençait par la prédication de Jean-Baptiste, se poursuivait par le ministère de Jésus en Galilée. Puis, après un bref récit de montée à Jérusalem, le ministère, plus court, de Jésus à Jérusalem, sa passion et sa mort et, enfin, la proclamation de la Résurrection. Cet évangile est perdu. Mais, il est conservé, un peu développé, dans l'évangile de Marc, qui rédige juste avant 70. Puis, dans les années 80, Matthieu et Luc, indépendamment l'un de l'autre, rédigent leurs évangiles en utilisant eux aussi, comme Marc, le premier évangile, mais en ajoutant bien d'autres matériaux.

Luc, à la différence des autres, a composé un second récit, prolongement et complément de son évangile, les Actes des Apôtres, grâce auxquels nous sommes renseignés sur les tout premiers commencements de l'Église.

Jean, un disciple de Jésus, mais pas un galiléen, un notable de Jérusalem, et qui souvent a accueilli Jésus chez lui, a rédigé pour sa communauté - les exégètes parlent de « la communauté johannique », un quatrième évangile. Il a adopté, comme base, le premier récit, la base utilisée par Marc, Matthieu et Luc. Mais, il n'a pas cessé de remanier son texte et cela donne un évangile sensiblement différent des trois autres.

Par ailleurs, les apôtres, fondateurs d'églises, ont envoyé des lettres à leurs communautés. On est bien documenté pour Paul. On a en tête la lettre aux Thessaloniciens ou bien celle adressée aux Galates. Mais il y a aussi des lettres de Pierre, de Jacques et de Jean. De plus, à la périphérie de la communauté johannique, on a rédigé une apocalypse chrétienne, sur le modèle des apocalypses juives, l'Apocalypse de Jean.

Tous ces textes circulaient dans les communautés et petit à petit on a constitué des recueils. C'est dans le deuxième partie du second siècle que se met en place, de manière décisive, le corpus du Nouveau Testament, ce qu'on appelle le « canon ». Canon veut dire règle. Les textes du Canon servent de « règle » pour la définition de la foi.

Il était inévitable que ce constitue un tel recueil, mais cela s'est fait dans des circonstances bien particulières. En effet, à ces textes « canoniques » se sont ajoutés bien d'autres textes qui pour beaucoup véhiculaient des idées fausses sur Jésus ou sur les apôtres et déformaient la foi. Certains cependant, sans avoir de véritable valeur historique, étaient conformes à l'orthodoxie chrétienne qui peu à peu se définissait.